



Appel à candidature pour septembre 2026
Chef d'Établissement 2nd degré (h/f)
Collège Saint-Charles Notre Dame (RUEIL-MALMAISON)
Tutelle diocésaine des Hauts-de-Seine

Établissement solide et historique (fondé en 1852) de l'Enseignement Catholique dans les Hauts-de-Seine, le *Collège Saint-Charles Notre-Dame* (20 classes) forme avec l'École (18 classes) un groupe scolaire associé à l'État par contrat et rattaché à la Tutelle diocésaine des Hauts-de-Seine.

Répondant à la vocation diocésaine d'être « missionnaire, ambitieux et fraternel », le groupe scolaire souhaite s'ancrer dans des valeurs d'accompagnement humanistes laissant toute place à l'innovation.

Description Chef d'Établissement du Collège Saint-Charles Notre-Dame (Rueil-Malmaison)

1. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Le Chef d'Établissement (h/f) du Collège travaille en étroite collaboration avec la Chef d'Établissement de l'École, avec qui un protocole de pilotage sera signé. Il participe activement à la vie des réseaux et à la cohésion du corps des Chefs d'Établissement des Hauts-de-Seine. Les deux Chefs d'Établissement sont membres du conseil de direction du groupe scolaire, du CSE et invités au conseil d'administration de l'OGEC.

2. MANDATS PRIORITAIRES

Le Chef d'Établissement mènera l'ensemble scolaire vers une « École de ce siècle » en s'articulant autour de quatre axes fondamentaux :

A. LE PROJET PASTORAL ET INCLUSIF

Le Chef d'établissement porte la responsabilité pastorale du Collège. Il assure la mise en œuvre du projet pastoral scolaire en lien avec l'équipe d'animation pastorale et le prêtre référent avec une attention particulière à la formation au discernement et au développement de l'intériorité.

Ce projet pastoral sait dire Dieu et l'invitation pour chacun à Le rencontrer, tout en étant respectueux des engagements qui nous lient par association à l'État.

Il favorise l'accueil de tous, dans la mesure où ils adhèrent au Projet de l'Établissement, en proposant les évolutions nécessaires pour intégrer les enjeux contemporains d'inclusion et de mixités.

B. LA TRANSFORMATION PÉDAGOGIQUE ET LA PLACE DES JEUNES

Il est attendu du futur Chef d'Établissement qu'il porte une vision pédagogique renouvelée et qu'il anime la créativité.

- Renouveau et digital : le Chef d'Établissement engage des projets pédagogiques innovants mettant au cœur l'accompagnement des jeunes et la capacité à entrer dans les déplacements nécessaires au regard des besoins sociétaux.

Il est attendu la mise en place d'un cursus progressif du digital pour favoriser l'implication des élèves, la qualité de leur formation académique et la mise en place de parcours individualisés pour les élèves, en particulier les plus fragiles.

- Valorisation des jeunes : le Chef d'établissement promeut une posture invitant chaque élève à être acteur enthousiaste de son avenir. Il affirme une volonté de donner une place nouvelle aux jeunes dans une pédagogie favorisant les prises de responsabilités et l'engagement, tout à la fois individuel et collectif, en valorisant leurs qualités humaines (créativité, collaboration, pensée critique, communication, empathie, leadership partagé, prise de responsabilités).

C. LES TRAVAUX et LES NOUVEAUX ESPACES

De nouveaux espaces sont en cours de réalisation. Le Chef d'Établissement en assurera la bonne finalisation des travaux ainsi que l'appropriation et les aménagements en consultation des équipes pour répondre à la pédagogie portée, à la cohésion des enseignants et au bien-être de tous.

D. LE PILOTAGE OPÉRATIONNEL ET STRATÉGIQUE

Le Chef d'établissement dirige le Collège dans toutes ses dimensions et doit former avec la Chef d'Établissement de l'École un réel binôme de Direction pour le groupe scolaire. Il collabore étroitement avec la Tutelle, l'APEL, l'OGEC et les collectivités territoriales, en particulier la mairie de Rueil-Malmaison.

Il écrit les orientations, en restant vigilant aux équilibres financiers en étroite collaboration avec l'OGEC. Il œuvre en faveur de la transition écologique fidèle à « Laudato si ».

3. PROFIL RECHERCHÉ

Ce poste s'adresse à un manager (h/f) bénéficiant idéalement d'une expérience réussie en direction d'établissement scolaire dans l'Enseignement Catholique.

Sont attendues les qualités de leadership et de management suivantes :

- Vision et décision : être un dirigeant capable d'unifier l'établissement, sachant anticiper les grands défis avec une facilité à consulter, décider et à garder le cap. Il fait preuve d'audace avec une appétence pour l'innovation.
- Management de la confiance : exercer un management qui allie bienveillance et exigence, générateur de confiance. Le manager est rigoureux, organisé avec le sens des priorités et des délégations en subsidiarité. Il prend soin des personnes, sait se montrer reconnaissant, soutenant et valorisant les membres de l'équipe.
- Relationnel et communication : faire preuve d'écoute, de présence et de disponibilité, de diplomatie avec les parents comme avec son équipe. Posséder des qualités de communicant, tant en interne qu'en externe.
- Caractère : être doué d'une forme d'autorité dans un charisme naturel, avec une capacité à se remettre en question, à se développer et à s'adapter pour assurer la juste direction portée au sein du groupe scolaire.

4. CANDIDATURE

Pour candidater, **veuillez adresser CV et lettre de motivation** (vidéo acceptée)

DÈS QUE POSSIBLE et avant le 28 janvier 2026 par mail à

Chantal Desbarrières, Directrice Diocésaine : c.desbarrieres@ec92.eu

Les candidat(e)s retenu(e)s seront invité(e)s à se présenter pour un
double jury mardi 10 février 2026, matinée
merci de retenir dès à présent cette date.

Elle vous sera confirmée si votre candidature est retenue.